

FICHE TECHNIQUE APPRÊT POUR PEINTURE RUCHE

PROPRIÉTÉS

Couche d'imprégnation et primaire diluable à l'eau, blanche, bien garnissante, à séchage rapide, facile à poncer pour ruches en bois, composée à 95% de matières premières renouvelables et minérales. Adhère bien sur le bois et possède un bon pouvoir garnissant et opacifiant, pour l'extérieur avant les peintures pour ruches.

Attention ! Les bois doivent être mis en œuvre et traités conformément selon la norme DIN 68800-2(4). Les bois à l'horizontale avec de l'eau stagnante sont à éviter. Les bois mis en œuvre verticalement doivent être traités en partie basse pour éviter les remontées d'eau par capillarité.

COMPOSITION

Eau, liant végétal à base d'huile de soja, craie, talc, argile, dioxyde de titane, alcool, montmorillonite, agent liant, agent épaississant, anti-moussant, siccatif de zinc.

MISE EN ŒUVRE

1- Préparation du support

Impératif préalable : la ruche doit être vide de toute colonie avant de commencer la moindre opération de traitement.

Le support doit être sec (hygrométrie max. 12%), propre et exempt de toute salissure (propolis, cire, terre). Éliminer les anciennes peintures par ponçage. Sur bois neufs, attention à l'essence de bois : les bois à tanins (par ex. chêne) ou les bois exotiques peuvent perturber le séchage. Ils doivent être dégraissés au préalable avec de l'alcool ou un substitut de térébenthine, puis laisser sécher pendant une nuit. Ponçage préalable au grain 150-180, éventuellement humidifier le bois avant ponçage. Traiter les parties ponçées avec l'APPRÊT POUR PEINTURE POUR RUCHE avant application de la finition..

2-Application

Bien remuer avant emploi. Appliquer une couche sur toutes les faces extérieures de la ruche (corps, hausses, toit, plancher) à la brosse, au rouleau laqueur ou au pistolet. Ne jamais traiter les faces internes. Éventuellement diluer avec 5% d'eau. N'utiliser que des brosses souples, à fibres longues, spéciales acryliques ou des rouleaux laqueurs à fibres rases ou mousses floquées. Épaisseur du feuillet à déposer : environ 100 µm.

Après 12 heures, poncer finement et enlever les poussières de ponçage. Ne pas appliquer par des températures inférieures à 12°C et par plus de 80% d'hygrométrie.

Pour l'application au pistolet diluer avec 5 à 10% d'eau et adapter la pression, le diamètre des buses etc.. au matériel utilisé.

3- Nettoyage des outils

Immédiatement après utilisation avec le NETTOIE BROSSES et de l'eau. Les brosses ou rouleaux durcis peuvent être laissés à tremper dans le NETTOIE BROSSES minimum 24 heures.

Important : Pendant l'application et durant le temps de séchage, veillez à bien ventiler et aérer les locaux ! Effectuer un essai préalable. En cas de pause pendant l'application, laisser les brosses tremper dans le primaire laque, ne pas rincer ou laisser dans l'eau.

SÉCHAGE

Hors poussières après 6 heures, ponçable et recouvrable après 12 heures (20°C / 50-55% d'hygrométrie).

CONSOMMATION/RENDEMENT PAR COUCHE

70 à 90 ml/m², 10 à 15 m²/litre. Ces données sont fortement dépendantes de la nature et de l'absorption du bois. À titre indicatif, un pot de 1 litre permet de traiter environ 10 à 15 ruches en une couche.

STOCKAGE

Stocker au frais et au sec, emballages bien fermés. La formation d'une peau est possible, à éliminer avant réutilisation. Passer éventuellement au tamis.

CONDITIONNEMENTS

375ml, 1 litre, 2,5 litres, 5 litres, pots métal laqués à l'intérieur.

RECYCLAGE

Les résidus liquides et les contenants non vidés doivent être recyclés en déchèteries selon les réglementations locales ou nationales en vigueur. Les matériaux imbibés peuvent être mis dans les ordures ménagères après séchage. Ne donner à recycler

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de VBA – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition JUIN 26)

VBA – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU

FICHE TECHNIQUE APPRÊT POUR PEINTURE RUCHE

que les emballages vides et nettoyés.

AVV- Code de recyclage européen des déchets : 08 01 12

CONSIGNES DE SECURITE

Garder hors de portée des enfants. Eviter le contact avec les yeux et la peau. En cas de contact avec la peau, laver abondamment à grande eau. N'utiliser que dans des zones bien aérées pendant l'application et durant le séchage. En cas d'application au pistolet porter un masque respiratoire adapté et des gants appropriés ! Porter un masque en cas de ponçage ! Une odeur caractéristique peut émaner, du fait de l'utilisation de matières premières naturelles.

Informations complémentaires sur la fiche de données de sécurité.

Règlementation Union Européenne C.O.V.

Valeurs limites Cat. A/d : 130 g/l 2010

Contient 35 g/l maxi

GISCODE : BSW 30



Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de VBA – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition JUIN 26)

VBA – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU